L'actualité de l'Union suisse des services de l'emploi



Travail flexible, mais prévoyance sûre

La prévoyance professionnelle est strictement réglée pour les intérimaires: par la LPP, et en plus depuis 2012 par la CCT Location de services.

Par exemple, si un père de famille avec des charges d'entretien travaille en intérim, il doit être assuré LPP depuis la première heure par l'agence qui l'emploie. Si sa mission dure plus de trois mois, l'assurance LPP est obligatoire. Si la période est plus courte, elle est possible sur demande de l'intérimaire.

Priorité: les assurés

La prévoyance est essentielle pour les intérimaires. Ils doivent non seulement avoir une prévoyance sûre, mais aussi couvrir leur risque AI et de décès. swissstaffing, l'organisation des entreprises suisses de location de services, propose donc une solution au niveau de l'association. Depuis plus de 30 ans, la caisse de pension Fondation 2^e pilier swissstaffing assure les intérimaires et les employés fixes des membres de swissstaffing. L'objectif de cette caisse de pension est d'offrir la meilleure assurance aux entreprises de location de services et à leurs employés. Les quelque 23 000 assurés profitent en cas de bonne performance, soit par une baisse des taux de coti-

sation, soit par une augmentation de la rémunération, soit encore par une amélioration des prestations. Actuellement, les avoirs de vieillesse de tous les assurés sont rémunérés à 3,25 %. C'est faisable, car la fondation a un système administratif allégé et jouit d'une excellente santé financière. Avec un taux de couverture de 139 %, la fondation est sûre même dans les circonstances momentanément difficiles.

Dans l'intérêt de la branche

Pour que les intérêts des prestataires de services de personnel et ceux de leurs employés soient toujours prioritaires, les connaissances de la branche sont prérequises pour la caisse de pension. AonHewitt gère depuis plus de 20 ans la caisse de pension Fondation 2^e pilier swissstaffing et tous les membres du conseil de fondation travaillent dans la branche ou en sont familiers. La Fondation 2^e pilier swissstaffing propose à tous les intervenants une solution sûre à long terme.

Pour en savoir plus: www.swissstaffing-lpp.ch

Le blog de Kerstin Wenger

Talent Management



Kerstin Wenger, Directrice de walmonag

La gestion des talents ou Talent Management est aujourd'hui l'un des principaux domaines clés au sein d'une entreprise, les employés étant généralement moins fidèles à leurs employeurs qu'il y a 30 ans. Désormais, on considère que pour pouvoir évoluer professionnellement et personnellement, il est nécessaire de changer d'employeur au bout de quelques années. Les sociétés de renom sont submergées de demandes, alors que les petites entreprises cherchent en vain à recruter des collaborateurs qualifiés.

Les grandes entreprises internationales ont largement recours aux systèmes de Talent Management pour répertorier les candidats ainsi qu'aux Talent Managers spécialisés dans le domaine de l'embauche et du recrutement. Dans les petites entreprises, le processus de recrutement se déroule généralement d'une manière différente. Très souvent, le manque d'expérience ne permet pas de choisir LE candidat idéal, ou de sélectionner correctement le futur employé parmi les différentes candidatures.

Toutefois, les grandes comme les petites entreprises ont régulièrement des difficultés à trouver des candidats adéquats. Elles font donc fréquemment appel à des agences de placement, que ce soit pour un poste fixe ou temporaire. Le service de l'emploi soutient de manière ciblée la recherche d'un employé adéquat.

Lire la suite sur: http://blog.swissstaffing.ch/

HR Today 4 | 2016 33

Les intérimaires se forment

Quatre ans après le lancement de temptraining dans le cadre de la CCT Location de services, le fonds pour la formation continue est une histoire à succès. Retour sur les réussites et les perspectives.

La nouvelle CCT Location de services est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2016. Le fonds pour la formation continue temptraining continue d'être un élément essentiel de la CCT. Par un pourcentage salarial, les employeurs et les employés financent en commun la CCT. 40% de cette somme va à temptraining. Les intérimaires ont ainsi droit à des prestations de formation continue. Chez les temporaires, temptraining est de plus en plus apprécié: depuis son introduction en 2012, la demande a augmenté chaque année de manière plus que proportionnelle.

Améliorer l'employabilité

Par ses prestations, temptraining a pour but de maintenir, voire d'augmenter l'employabilité des intérimaires en Suisse. C'est pourquoi temptraining, le seul fonds pour la formation continue CCT de Suisse, admet aussi des formations intersectorielles et supraprofessionnelles. Les intérimaires peuvent se former dans leur métier d'origine ou dans l'activité qu'ils pratiquent actuellement, mais ils ne sont pas limités à cela. Deux exemples: une magasinière qui veut devenir chauffeuse de camion, ou un manœuvre qui souhaite suivre un cours d'anglais.

Une contribution à l'économie publique

La formation continue des temporaires a une importance essentielle. En effet, leur durée d'engagement est souvent courte. Ils changent plus fréquemment d'emploi que les travailleurs fixes. Et certains d'entre eux connaissent des problèmes d'intégration ou ont une employabilité limitée. Encourager la promotion continue des intérimaires qui n'ont pas les compétences nécessaires permet d'améliorer leurs chances sur le marché du travail. D'autre part, c'est aussi une contribution à l'économie nationale, car cela décharge les assurances sociales et fournit de nouveaux employés temporaires aux entreprises.

Une offre variée

temptraining propose un large éventail de formations continues organisées dans divers instituts de formation dans toute la Suisse. Elles concernent les branches et les domaines les plus divers. Les cours de langue représentent un quart de toutes les requêtes. Les langues nationales suisses sont très demandées afin d'accélérer l'intégration. Des idiomes très utiles dans le monde professionnel, comme l'anglais et l'espagnol, sont également populaires et encouragés par temptraining. Un autre sujet intéressant est celui des transports et de la logistique. Les intérimaires peuvent passer l'examen de conduite de chariots

Les changements à venir

Echelonnement des prestations de formation continue, dépendant des heures de travail effectuées:

- Fr. 1000.- après 352 heures de travail (2 mois)
- Fr. 2000. après 528 heures de travail (3 mois)
- Fr. 4000.– après 704 heures de travail (4 mois)

ainsi qu'un échelonnement des prestations perte de gain, dépendant des heures de travail effectuées:

- Fr. 750.- après 352 heures de travail (2 mois)
- Fr. 1250. après 528 heures de travail (3 mois)
- Fr. 2000. après 704 heures de travail (4 mois)

Une participation de l'employé d'un montant de 20 % à partir d'une prestation de formation continue de Fr. 1000.-

Ces mesures et d'autres entreront en vigueur le 1er août 2016.

Pour en savoir plus: www.temptraining.ch

élévateurs. Les partenaires sociaux de la CCT attachent une grande importance à la sécurité au travail. Dans ce domaine, temptraining soutient des cours reconnus par la SUVA, ainsi que des cours internes aux entreprises. Pour les cours de sécurité du travail, temptraining offre des conditions d'accès simplifiées.

Victime de son succès?

Depuis le lancement de temptraining, le nombre des personnes intéressées par une formation continue a constamment et rapidement augmenté. Depuis 2012, plus de 27 000 requêtes ont été gérées. C'est pourquoi en 2015, le fonds pour la formation continue a une fois de plus accordé plus de montants que ce qui était prévu au budget. Cette différence a pu être compensée par des excédents issus de la phase initiale. Mais le capital est en train de fondre. Comme au premier trimestre de 2016, la demande a de nouveau en-

registré une nette croissance, la Commission professionnelle paritaire suisse de la location de services (CPSLS) a décrété des mesures d'économie. Elles entreront en vigueur le 1er août 2016. L'objectif est qu'à l'avenir également, un maximum d'intérimaires puissent bénéficier du fonds pour la formation continue temptraining.

Claudio Trenna



Claudio Trenna est le directeur de temptraining, le fonds de formation continue de la branche intérimaire

La prestation du mois

Service UE

Vous devez trouver rapidement des spécialistes, mais le marché suisse est asséché? Les entreprises de location de services peuvent accéder pour vous à l'immense réservoir de l'UE. Les entreprises temporaires se chargent de toute l'organisation: le recrutement à l'étranger, l'inscription auprès des autorités suisses et la recherche d'un logement en Suisse. Selon les profils, vous disposez des personnes recherchées dans un délai de 48 heures. Le service UE profite en particulier aux équipes RH réduites qui attachent beaucoup d'importance à un suivi étroit du personnel. Les entreprises de location de services allègent leurs tâches administratives et leur permettent de se concentrer sur l'accueil de leurs nouveaux collaborateurs.



34 HR Today 412016